Inquisition Larmoyante



1. Résumé

L’Inquisition Larmoyante est une institution inquisitoriale, judiciaire et militaire spécialisée dans la détection, la traque et l’éradication des cultes sectaires. Issue de la Légion d’Honneur karokh, elle commença à se distinguer comme faction autonome durant Dra’Voïna, avant d’adopter sa forme officielle après la fin de la Grande Guerre en 2720.
Son mandat repose sur un principe absolu : **aucun risque sectaire toléré**.
L’Inquisition considère comme sectaire tout regroupement organisé autour du culte d’un Immortel n’appartenant pas au panthéon officiellement associé à une race mortelle. Elle ne distingue pas fondamentalement les sectes selon leurs intentions, leur violence ou leur doctrine. Un culte consacré à une divinité meurtrière, une communauté vénérant une puissance bienveillante et un mouvement spirituel poursuivant un objectif social positif relèvent tous de son autorité.
Cette absence de nuance ne signifie pas que toutes les communautés reçoivent la même sentence. Certains fidèles sont interrogés, punis, libérés puis surveillés. D’autres sont exécutés immédiatement. Les cultes les plus dangereux sont intégralement purgés, parfois sans considération pour l’âge de leurs membres.
L’Inquisition est connue pour la brutalité presque constante de ses méthodes. Interrogatoires psychologiques, violences physiques, infiltrations temporaires, traques documentaires, confiscations, destructions d’artefacts et exécutions sans procès font partie de ses moyens

ordinaires. Cette sévérité produit régulièrement des jugements considérés comme excessifs, notamment lorsque des fidèles susceptibles d'être réhabilités sont condamnés à mort.
Malgré cela, l'Inquisition ne possède aucun cas reconnu d'accusation sectaire erronée. Chaque communauté qu'elle a officiellement désignée comme culte s'est révélée liée à un Immortel non reconnu. Cette précision historique explique l'autorité exceptionnelle dont elle bénéficie. Ses sentences peuvent être contestées ; ses diagnostics ne le sont presque jamais.
En 4170, l'Inquisition Larmoyante est présente dans plusieurs systèmes galactiques. Elle ne dépend plus d'aucun gouvernement et intervient sans demander d'autorisation aux pouvoirs locaux. Son arrivée provoque généralement un mélange de soulagement, de terreur et de honte : soulagement parce qu'une menace réelle vient d'être découverte, terreur face aux méthodes qui suivront, honte chez ceux qui comprennent qu'ils ont laissé le culte s'installer.

2. Nature, statut et implantation

L'Inquisition Larmoyante possède une nature double, à la fois monastique et militaire.
Ses membres vivent selon une discipline austère, prononcent un serment, portent des symboles communs et organisent leur existence autour d'une mission considérée comme supérieure aux intérêts individuels. Cette dimension peut rappeler certains ordres religieux, bien que l'Inquisition ne vénère aucune divinité et refuse d'être assimilée à un culte.
Son fonctionnement demeure également militaire. Les opérations sont préparées selon une hiérarchie claire, les ordres doivent être exécutés rapidement et les Inquisiteurs sont formés à intervenir contre des adversaires capables d'influencer les esprits, de manipuler l'Éther ou de provoquer des catastrophes dépassant les moyens ordinaires des autorités locales.
Les établissements inquisitoriaux prennent principalement la forme de monastères armés. Ils réunissent généralement :

- **des quartiers pour les membres ;**
- **des salles d'entraînement ;**
- **des tribunaux ;**
- **des chambres d'interrogatoire ;**
- **des salles de conservation ;**
- **des archives ;**
- **des armureries ;**
- **des espaces réservés au Concile ;**
- **des lieux de recueillement dédiés aux victimes des sectes.**

Ces monastères existent sur plusieurs mondes et dans plusieurs systèmes. Ils ne dépendent pas administrativement des territoires qui les accueillent. Leur implantation constitue une reconnaissance durable de l'autorité inquisitoriale, y compris lorsque cette présence provoque une inquiétude politique locale.
L'Inquisition dispose de ses propres ressources et subvient à son fonctionnement sans dépendre directement des États mortels. Les mécanismes précis de son autonomie matérielle restent internes à l'institution. Cette indépendance lui permet de poursuivre une enquête même lorsqu'une autorité politique souhaite l'interrompre ou en limiter les conséquences.

3. Origines dans la Légion d’Honneur

L’origine de l’Inquisition Larmoyante se trouve dans la Légion d’Honneur, l’une des plus anciennes institutions militaires karokh.
La Légion d’Honneur fut initialement créée pour défendre Ciem’rak et organiser les territoires karokh. Elle regroupait les combattants, protecteurs et mercenaires les plus talentueux disponibles. Son rôle dépassait la défense des cités : elle sécurisait les routes, protégeait les populations, affrontait les prédateurs et participait à la consolidation d’un peuple encore vulnérable.
Avec l’expansion des Karokh et l’ouverture progressive de leurs services aux autres peuples, les missions de la Légion devinrent trop diverses pour être administrées sous une seule structure. Deux orientations se distinguèrent.
La première concernait le banditisme, la protection des territoires, les contrats militaires et la réponse armée aux menaces ordinaires. Elle donna progressivement naissance à la **Milice Hurlante**.
La seconde s’intéressait aux cultes, aux influences immortelles et aux communautés capables de provoquer des crises spirituelles ou éthériques. Elle devint l’ancêtre de l’**Inquisition Larmoyante**.
Cette séparation ne fut pas immédiatement institutionnelle. Pendant plusieurs siècles, les futurs Inquisiteurs restèrent officiellement membres de la Légion d’Honneur. Ils se distinguaient surtout par leurs missions, leur formation et leur intérêt pour les phénomènes sectaires.
Les gardiens demeurés sur Ciem’rak conservèrent le nom de Légion d’Honneur. La Milice Hurlante et l’Inquisition Larmoyante développèrent ensuite leurs propres traditions, jusqu’à devenir des factions pleinement autonomes.

4. Pré-Inquisition durant Dra’Voïna

Lorsque Dra’Voïna commença en 1960, les Mortels furent confrontés à une multiplication sans précédent des cultes sectaires.
La naissance des Daekhirs, l’apparition des Arakarnas, la dégradation progressive du vivant et l’influence des Exarques favorisèrent l’émergence de communautés apocalyptiques, de groupes soumis aux puissances du Chaos et de mouvements cherchant une protection surnaturelle au milieu de l’effondrement.
Les membres de la Légion d’Honneur spécialisés dans les phénomènes sectaires commencèrent alors à agir comme une véritable pré-Inquisition.
Leur mission consistait à :

- **identifier les cultes liés aux Daekhirs ;**
- **retrouver leurs lieux de réunion ;**
- **interroger les survivants ;**
- **saisir les objets rituels ;**

- **empêcher la propagation des doctrines ;**
- **éliminer les serviteurs des Exarques ;**
- **distinguer les mouvements religieux ordinaires des contaminations sectaires ;**
- **transmettre les informations utiles aux forces engagées dans la Grande Guerre.**

À cette époque, la traque concernait principalement les cultes manifestement dangereux. Les priorités étaient dictées par l'urgence : sacrifices, domination mentale, massacres, transformations physiques, ouverture de seuils et soutien direct aux forces daekhiriennes.
Le mandat demeurait toutefois plus large que la seule lutte contre les Daekhirs. Les premiers enquêteurs considéraient déjà qu'un Immortel inconnu rassemblant des fidèles pouvait représenter un danger pour l'ensemble des Mortels, même lorsque ses intentions immédiates semblaient favorables.
Dra'Voïna transforma ainsi une spécialisation militaire en doctrine durable. Les cultes n'étaient plus perçus comme de simples croyances marginales. Ils devenaient des structures capables de nourrir une puissance immortelle, de modifier les sociétés et d'introduire dans le plan Mortel une volonté étrangère à ses peuples.

5. Fondation officielle après 2720

La fin de Dra'Voïna en 2720 provoqua une vaste réorganisation des institutions mortelles.
Les Daekhirs furent bannis, les Exarques scellés et les grandes forces de guerre progressivement redéployées. La disparition des fronts principaux ne mit cependant pas fin aux cultes nés pendant les siècles de conflit. Certaines communautés survécurent clandestinement. D'autres tentèrent de préserver des artefacts, des prières ou des fragments doctrinaux associés aux puissances vaincues.
L'Inquisition Larmoyante fut officiellement constituée au début d'Arkh'Trakt afin de poursuivre cette guerre sous une autre forme.
Sa fondation est traditionnellement associée à **Hadreth Kervaros**, premier Grand Répurgateur reconnu par les archives inquisitoriales. Ancien combattant karokh, enquêteur et traqueur de serviteurs exarques, il participa à l'élimination des derniers groupes organisés autour des treize créatures daekhiriennes.
Hadreth Kervaros défendait l'idée que la victoire militaire resterait incomplète tant que les croyances capables de nourrir les puissances sectaires continueraient d'exister. Les armées avaient vaincu leurs manifestations les plus visibles ; une institution permanente devait désormais combattre leurs racines.
La Reine des Karokh reconnut officiellement l'utilité publique de la nouvelle faction. Cette reconnaissance lui permit d'agir au nom de Ciem'rak, puis d'étendre ses opérations à l'ensemble du système Sykel.
Au cours des siècles suivants, l'efficacité de l'Inquisition convainquit progressivement les autres peuples de reconnaître son autorité. Elle découvrit des cultes que les gouvernements jugeaient imaginaires, empêcha plusieurs catastrophes et démontra une capacité constante à identifier les influences immortelles dissimulées.
Depuis le quatrième millénaire, l'Inquisition n'accepte plus aucune autorité supérieure à la sienne. Elle coopère avec les gouvernements lorsque cette coopération facilite une enquête, mais elle ne leur demande pas la permission d'agir.

6. Doctrine centrale : aucun risque sectaire toléré

La doctrine inquisitoriale est résumée par une formule :

> **“Aucun risque sectaire toléré.**

Pour l’Inquisition, la dangerosité d’un culte ne dépend pas uniquement des actes déjà commis par ses fidèles. Elle dépend aussi de la puissance que leur croyance accorde à un Immortel et de ce que cette puissance pourrait produire à l’avenir.
Les déités dépendent en partie du nombre, de l’intensité et de la continuité de leurs croyants. Une communauté paisible peut donc renforcer progressivement une puissance inconnue, lui permettre d’agir davantage sur le plan Mortel et créer les conditions d’une crise future.
L’Inquisition refuse d’attendre cette évolution.
Elle considère qu’un culte sectaire doit être arrêté dès son identification, même lorsqu’il :

- **soigne les malades ;**
- **nourrit les populations ;**
- **améliore les récoltes ;**
- **protège une communauté ;**
- **encourage l’entraide ;**
- **ne pratique aucun sacrifice ;**
- **ne semble exercer aucune domination visible ;**
- **affirme servir une divinité bienveillante.**

Cette doctrine découle directement de Dra’Voïna. Plusieurs mouvements apparus durant la Grande Guerre commencèrent comme des réponses locales au désespoir avant de devenir des relais de puissances destructrices. L’Inquisition considère que l’intention initiale ne garantit jamais l’évolution future d’un culte.
La bonté d’une secte peut influencer la sentence prononcée contre ses membres. Elle ne remet jamais en cause la nécessité de dissoudre la communauté et de mettre fin à la prière organisée.

7. Définition inquisitoriale d’une secte

L’Inquisition définit comme secte tout regroupement de personnes vouant un culte à un Immortel qui n’appartient pas officiellement au panthéon racial de ses membres.
Les panthéons reconnus sont ceux qui accompagnent les races mortelles depuis des millénaires et dont l’existence s’inscrit dans leur histoire collective. Leurs prêtres, temples et traditions sont considérés comme des composantes ordinaires des sociétés mortelles.
L’Inquisition adopte une position neutre envers ces religions. Elle pourrait théoriquement enquêter sur un temple officiel, mais une telle intervention concerne généralement des crimes ordinaires ou une infiltration sectaire, plutôt que le culte reconnu lui-même.

À l’inverse, la distinction entre les formes de spiritualité non reconnues lui importe peu dès qu’un Immortel est impliqué. Elle confond volontairement :

- **culte dangereux ;**
- **religion marginale ;**
- **mouvement mystique ;**
- **communauté prophétique ;**
- **philosophie révélée ;**
- **société initiatique ;**
- **cercle de prière clandestin ;**
- **groupe voué à une divinité dite bienveillante.**

Cette confusion est assumée. Les catégories morales ou philosophiques peuvent servir à déterminer les responsabilités individuelles, mais elles ne modifient pas la classification du groupe. L’Inquisition distingue toutefois la croyance privée et l’organisation cultuelle. Un individu isolé exprimant une intuition spirituelle ne constitue pas automatiquement une secte. Dès que plusieurs personnes structurent une pratique, transmettent une doctrine ou cherchent à accroître le nombre de fidèles, l’intervention devient possible.

8. Autorité universelle et indépendance

L’autorité de l’Inquisition Larmoyante est reconnue dans l’ensemble des territoires mortels connus. Cette reconnaissance ne repose pas sur un traité unique ni sur une administration galactique supérieure. Elle résulte de siècles d’interventions réussies, de crises empêchées et de cultes découverts malgré les dénégations des autorités locales.
Aucun pouvoir politique important n’ose aujourd’hui interdire formellement l’entrée de l’Inquisition sur son territoire. Une opposition ouverte serait perçue comme une tentative de protéger un culte ou d’empêcher la découverte d’une influence immortelle.
Les gouvernements peuvent exprimer des réserves, négocier certaines modalités pratiques ou demander que les populations civiles soient préservées. Ils ne peuvent cependant pas interrompre une opération officiellement déclarée.
Cette situation alimente régulièrement des tensions. Certains Mortels demandent une limitation des pouvoirs inquisitoriaux, notamment après des exécutions jugées évitables ou des interrogatoires particulièrement violents. Ces revendications restent généralement sans effet.
L’Inquisition considère que son indépendance constitue une condition de son efficacité. Un culte capable d’influencer un gouvernement pourrait utiliser les procédures politiques pour ralentir une enquête, déplacer ses membres ou détruire des preuves. Toute autorité extérieure deviendrait ainsi une faiblesse exploitable.
Combattre directement l’Inquisition est considéré comme une décision suicidaire. Ses membres disposent de ressources considérables, d’une mémoire institutionnelle ancienne et du soutien passif de pouvoirs qui préfèrent tolérer sa brutalité plutôt que risquer une propagation sectaire.

9. Organisation interne

L’Inquisition ne possède pas de branches spécialisées permanentes.
Ses membres appartiennent à une structure unique et peuvent être réaffectés selon les besoins d’une enquête. Les différences internes reposent principalement sur la fonction exercée et le niveau de responsabilité.
Les principaux titres sont :

Fonction	Titre commun	Titre karokh	Rôle
Enquête et relation avec les populations	**Interrogateur**	—	Recueille les témoignages, étudie les communautés et identifie les influences sectaires
Intervention et exécution	**Inquisiteur**	—	Affronte les cultes, conduit les interrogatoires les plus dangereux et applique les sentences
Membre du concile dirigeant	**Grand Répurgateur**	**Kharzeth**	Dirige l’institution, valide les grandes opérations et interprète la doctrine
Présidence du concile	**Premier Répurgateur**	**Premier Kharzeth**	Coordonne le Concile et représente l’autorité suprême de l’Inquisition

Le Concile des Kharzeth réunit généralement entre deux et quatre Grands Répurgateurs. Sa composition varie selon les périodes, les décès, les retraits et les besoins de l’institution.
Le Premier Kharzeth ne règne pas seul. Il dirige les échanges, distribue les responsabilités et tranche lorsque le Concile ne parvient pas à une décision commune. Son autorité publique reste néanmoins considérable.
Les désaccords portent principalement sur les méthodes, le moment d’une intervention ou la sentence individuelle. Aucun schisme doctrinal durable n’existe au sein de l’Inquisition. Tous ses membres reconnaissent la nécessité d’éradiquer les cultes sectaires.

10. Recrutement et épreuve d’admission

L’Inquisition accepte les volontaires issus de toutes les races mortelles.
Elle ne recrute pas exclusivement parmi les Karokh, les militaires, les victimes de sectes ou les spécialistes de l’Éther. Toute personne peut se présenter, à condition d’accepter la doctrine inquisitoriale et de se soumettre à l’épreuve d’admission.
Cette épreuve est réputée pour sa dangerosité physique extrême.
Son contenu exact varie selon les monastères et les périodes. Les descriptions publiques restent rares, car l’Inquisition considère que la préparation précise fausserait sa fonction. L’épreuve vise à mesurer la résistance, la discipline, la capacité à agir sous la peur et la volonté de poursuivre une

mission malgré la douleur.
La réussite ne garantit pas immédiatement l'intégration définitive. Les survivants doivent encore suivre une formation portant notamment sur :

- **l'histoire des cultes ;**
- **les panthéons reconnus ;**
- **les manifestations immortelles ;**
- **les techniques d'interrogatoire ;**
- **l'identification des artefacts ;**
- **la résistance psychologique ;**
- **le combat ;**
- **l'Éther ;**
- **les doctrines sectaires connues ;**
- **la conduite d'une opération inquisitoriale.**

La formation insiste sur un danger particulier : comprendre une secte sans commencer à lui chercher des excuses. L'empathie peut servir à obtenir une confession, à sauver un fidèle récupérable ou à anticiper un comportement. Elle ne doit jamais conduire à tolérer la continuité du culte.

11. Interrogateurs et Inquisiteurs

Les Interrogateurs constituent le visage le plus accessible de l'Inquisition.
Ils travaillent au contact des populations, recueillent les rumeurs, interrogent les témoins et observent les comportements inhabituels. Ils peuvent passer plusieurs semaines ou plusieurs mois dans une communauté avant de conclure à l'existence d'un culte.
Leur réputation est généralement meilleure que celle des Inquisiteurs. De nombreux Mortels les apprécient pour leur capacité d'écoute, leur patience et leur proximité avec les victimes. Ils sont souvent les premiers à offrir une explication à des phénomènes que les autorités locales ne comprennent pas.
Les Inquisiteurs interviennent lorsque la menace est confirmée ou lorsque l'enquête devient trop dangereuse pour rester discrète.
Ils affrontent les dirigeants sectaires, saisissent les artefacts, conduisent les interrogatoires les plus brutaux et exécutent les sentences. Leur attitude, leur tenue et leur réputation provoquent une peur immédiate, y compris chez les personnes n'ayant aucun lien avec le culte.
La séparation entre les deux fonctions ne constitue pas une frontière absolue. Un Interrogateur expérimenté peut participer à une purge. Un Inquisiteur peut mener une enquête. Les titres décrivent surtout la mission habituelle et le rapport entretenu avec les populations.
Cette complémentarité explique une part de la réputation contradictoire de la faction. Les habitants peuvent accueillir un Interrogateur comme un protecteur, puis redouter le moment où ses conclusions feront venir les Inquisiteurs.

12. Méthodes d’enquête et d’interrogatoire

L’Inquisition considère que tous les moyens nécessaires peuvent être employés pour découvrir un culte et empêcher sa propagation.
Ses enquêtes peuvent inclure :

- **surveillance ;**
- **infiltration temporaire ;**
- **étude des déplacements ;**
- **analyse des témoignages ;**
- **observation des pratiques religieuses ;**
- **examen des traces éthériques ;**
- **inspection des lieux ;**
- **comparaison avec les archives ;**
- **interrogatoires psychologiques ;**
- **violences physiques ;**
- **menaces ;**
- **confrontations entre suspects ;**
- **utilisation contrôlée d’artefacts saisis ;**
- **coopération imposée aux autorités locales.**

L’Inquisition ne possède pas de réseau permanent d’agents infiltrés dans les gouvernements, les temples ou les académies. Elle peut cependant introduire temporairement un membre dans une organisation lorsqu’une opération l’exige.
Les interrogatoires sont fréquemment brutaux. La douleur, l’épuisement, l’isolement et la peur peuvent être utilisés pour briser une résistance. Les Inquisiteurs n’accordent aucune valeur morale particulière à une confession obtenue sans violence lorsque la violence permet d’obtenir plus rapidement une information susceptible de sauver des vies.
Cette logique explique une part importante des critiques dirigées contre l’institution. Des fidèles peu dangereux peuvent subir les mêmes premières méthodes que des sectaires meurtriers, le temps que leur degré d’implication soit déterminé.
L’Inquisition n’emploie toutefois pas la cruauté comme divertissement légitime. La violence doit servir l’enquête, la protection des Mortels ou l’application d’une sentence. Un membre infligeant des souffrances uniquement pour son plaisir trahirait la mission inquisitoriale et pourrait lui-même faire l’objet d’une enquête.

13. Jugements, exécutions et surveillance

L’Inquisition dispose du droit d’exécuter sans procès.
Les tribunaux présents dans ses monastères permettent d’étudier les affaires complexes, de confronter les témoignages et de déterminer les responsabilités individuelles. Ils ne constituent pas une étape obligatoire lorsque la menace exige une intervention immédiate.
Les dirigeants de cultes dangereux, les agents immortels, les personnes ayant organisé des sacrifices et les fidèles activement engagés dans une catastrophe sont généralement exécutés.

Les membres moins impliqués peuvent recevoir des sentences différentes selon leur état, leur rôle et la nature du culte. L'Inquisition peut les punir, les interroger longuement, les libérer puis les surveiller sur le moyen terme.
Elle ne possède pas de programme permanent de rééducation ni de prisons secrètes destinées aux anciens sectaires. Une personne jugée capable de reprendre une vie mortelle ordinaire retrouve sa liberté, sous réserve d'une surveillance discrète.
La sévérité inquisitoriale reste toutefois considérable. Certains fidèles qui auraient pu être sauvés sont exécutés parce qu'un Inquisiteur estime que leur libération représente un risque trop important.
L'âge ne protège pas de la sentence.
Lorsqu'un enfant élevé dans une secte demeure accessible à une autre pensée, il peut être retiré de la communauté et confié à des structures extérieures. Lorsqu'il est considéré comme profondément aliéné par la doctrine, capable de poursuivre le culte ou de servir de relais à l'Immortel, l'Inquisition le condamne à mort.
Cette pratique figure parmi les aspects les plus terrifiants et les plus contestés de son histoire. L'Inquisition l'assume au nom du même principe appliqué aux adultes : aucun risque sectaire toléré.

14. Symboles, tenue et serment

Les trois principaux symboles de l'Inquisition sont les mains jointes, la larme et l'épée punitive.
Les **mains jointes** représentent la discipline, le recueillement et l'union des Mortels face aux puissances sectaires. Elles rappellent également que l'Inquisiteur doit observer avant de frapper.
La **larme** représente la douleur provoquée par les sectes et la compassion envers les victimes innocentes. Un Inquisiteur peut pleurer pour les morts qu'il n'a pas pu sauver. Il ne pleure jamais pour les coupables justement condamnés.
L'**épée punitive** représente l'instant où l'enquête s'achève et où la sentence doit être appliquée.
La tenue inquisitoriale est immédiatement identifiable. Elle comprend généralement un long manteau, une capuche, un masque et un sceau porté sur la poitrine. Les formes exactes varient selon les mondes, les races et les besoins pratiques, mais les trois symboles demeurent visibles.
Le masque sépare la personne de la fonction. Il empêche également les suspects de lire facilement les émotions de l'Inquisiteur et protège partiellement contre certaines substances, projections ou influences sensorielles.
Le nom de l'Inquisition apparut progressivement dans les récits populaires. Selon une formule devenue célèbre :

> **“L'Inquisition peut même faire pleurer un mort pour ses péchés.**

Les membres prononcent un serment lors de leur admission définitive :

> **“Les mains jointes, je reçois la Larme.**
> Je jure de chercher là où les autres détournent les yeux, d'interroger là où les autres se taisent et de punir là où les autres hésitent.

> Aucun âge, aucun rang, aucune promesse de bonté ne détournera mon jugement.
> Là où un Immortel réclame des fidèles, j'irai.
> Là où sa prière prend racine, je trancherai.
> Je pleurerai pour les innocents que je n'aurai pu sauver, jamais pour les coupables justement condamnés.
> Que mes mains demeurent jointes jusqu'à l'instant où elles devront saisir l'épée.

15. Archives, confiscations et savoirs sectaires

L'Inquisition conserve l'une des plus importantes collections d'informations consacrées aux cultes sectaires.
Ses archives contiennent des témoignages, doctrines reconstituées, rapports d'opérations, descriptions de rites, analyses d'artefacts, généalogies de cellules, manifestations éthériques et observations relatives aux Immortels non reconnus.
Ces informations sont réservées aux membres de l'institution. Elles servent à comprendre les sectes, à reconnaître leurs transformations et à surveiller la réapparition de doctrines que les générations ordinaires pourraient avoir oubliées.
L'Inquisition ne pratique pas une censure générale du savoir. Elle ne cherche pas à effacer publiquement l'existence des cultes, des dieux sectaires ou des grandes crises historiques. Elle considère même qu'une population informée reconnaît plus facilement les premiers signes d'un danger.
Elle confisque cependant les artefacts sectaires et les objets capables de renforcer une divinité, de reproduire un rite ou de servir de point de rassemblement à de nouveaux fidèles.
Selon leur nature, ces objets sont :

- **étudiés ;**
- **enregistrés ;**
- **neutralisés ;**
- **démontés ;**
- **détruits.**

Les archives conservent autant d'informations que possible avant leur disparition. La préservation documentaire ne s'étend pas aux objets eux-mêmes lorsque leur existence constitue un risque.
Cette politique fut appliquée aux artefacts liés aux Exarques. Après l'élimination de leurs derniers adorateurs, l'Inquisition détruisit les objets cultuels susceptibles de servir à reconstruire leur vénération ou à localiser leurs tombeaux.
Elle surveille également toute recherche visant à reproduire le rituel de divinisation de Midas et Magus. Cette interdiction est partagée par la quasi-totalité des Mortels. Toute tentative organisée peut entraîner une intervention inquisitoriale immédiate.

16. Grandes purges et opérations historiques

L’histoire de l’Inquisition est marquée par un nombre considérable d’opérations. Certaines sont célébrées comme des sauvetages majeurs ; d’autres sont devenues les symboles de sa sévérité.

Destruction des survivances exarques

À la fin de Dra’Voïna et durant les premiers siècles d’Arkh’Trakt, l’Inquisition élimina les derniers groupes priant les treize Exarques.
Cette campagne fut l’une des œuvres majeures de Hadreth Kervaros. Les fidèles furent traqués, leurs objets de culte confisqués et leurs réseaux détruits. L’opération empêcha la constitution de nouvelles communautés autour des tombeaux scellés.

Purge de la Graine de l’Espoir

La **Graine de l’Espoir** était un culte consacré à **Ferthïni**, déesse sectaire de la fertilité et de l’agriculture, ainsi qu’à son époux **Panür**, dieu de l’équilibre et du repos.
La communauté poursuivait des objectifs véritablement positifs. Elle cherchait à favoriser les récoltes, préserver les terres et offrir une forme de stabilité aux populations qui rejoignaient ses pratiques.
L’Inquisition reconnut la bienveillance de nombreux fidèles. Elle confirma également l’existence de deux Immortels extérieurs aux panthéons raciaux.
Le culte fut dissous et ses pratiques interdites. Une partie de ses membres fut punie puis libérée sous surveillance. D’autres furent exécutés, notamment parmi les organisateurs, les prêtres et les personnes considérées comme incapables de renoncer à leur foi.
La purge de la Graine de l’Espoir reste l’exemple le plus fréquemment employé pour décrire la doctrine inquisitoriale. La communauté ne cherchait pas à détruire les Mortels. Son existence renforçait néanmoins deux puissances sectaires, ce que l’Inquisition jugeait suffisant pour intervenir.

Purge de l’Auditorium du Plaisir Arraché

L’**Auditorium du Plaisir Arraché** était un culte consacré à **Vya’Naraza**, déesse sectaire liée à la domination non consentie.
Contrairement à la Graine de l’Espoir, son éradication ne provoqua presque aucune contestation morale. Ses pratiques reposaient sur l’asservissement, la contrainte et l’utilisation du plaisir comme instrument de destruction de la volonté.
L’Inquisition mena contre lui une purge complète. Les dirigeants, officiants et fidèles actifs furent exécutés. Les survivants identifiés comme victimes furent interrogés, libérés puis surveillés afin de vérifier qu’aucune doctrine ne subsistait.
L’opération est souvent citée par les défenseurs de l’Inquisition comme preuve de sa nécessité. Sans une institution capable d’agir au-delà des frontières politiques, l’Auditorium aurait pu se déplacer, corrompre des autorités locales et maintenir plusieurs cellules indépendantes.

Quasi-purge du Chœur du Silence Dernier

En 3245, l'Inquisition participa à la destruction presque complète du **Chœur du Silence Dernier**, secte apocalyptique liée à Tyl'Hyurak.
Le Chœur cherchait à provoquer une connexion entre le plan Mortel et le plan Immortel par l'intermédiaire d'Aem. L'échec de l'opération et la purge qui suivit réduisirent considérablement sa présence, sans parvenir à effacer totalement son héritage.
Cette affaire demeure l'une des démonstrations les plus importantes de la fonction protectrice de l'Inquisition. La secte disposait des connaissances, des artefacts et de la volonté nécessaires pour menacer bien davantage qu'une seule communauté.

17. Figures historiques

Plusieurs membres occupent une place majeure dans l'histoire inquisitoriale.
Hadreth Kervaros est considéré comme le fondateur de l'Inquisition officielle et le premier Grand Répurgateur de son histoire. Surnommé le grand répurgateur des serviteurs des Exarques, il transforma les méthodes développées durant Dra'Voïna en une institution permanente.
Demethra, Nyksïa, Sethar et Ravhen Dedarïa dirigèrent ensemble l'Inquisition dans le système Sykel entre les trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième siècles. Les quatre membres de la famille étaient des Karokh et comptaient parmi les Mortels les plus puissants et les plus talentueux de leur époque.
La période de leur direction est parfois appelée **le Siècle des Dedarïa**, malgré une durée réelle dépassant largement un siècle. Ils éradiquèrent un nombre considérable de cultes mineurs et plusieurs organisations majeures. Leur coordination était réputée exceptionnelle : chacun pouvait mener une opération indépendamment, mais leurs informations et leurs décisions demeuraient constamment partagées.
Talyon Mena'Tar reste associé au **Miroir de Pureté**, culte dont il soupçonna l'existence malgré une clandestinité extrême. Ses recherches sont souvent citées dans la formation des Interrogateurs comme exemple d'une enquête poursuivie lorsque presque aucun signe visible ne semble confirmer l'intuition initiale. Une grande partie des archives liées à cette affaire demeure réservée aux membres de l'Inquisition.
Valad Morghen, Inquisiteur du trente-septième siècle, est devenu le principal exemple d'une sévérité jugée excessive au sein même de l'institution. Il ne laissa aucun membre vivant dans les cultes qu'il fut chargé de purger, y compris lorsque certains fidèles auraient pu être libérés et surveillés. Ses diagnostics ne furent jamais remis en cause, mais plusieurs de ses sentences demeurent contestées.
En 4170, l'Inquisition est dirigée par **Hermarn Salazyr**, Karokh portant le titre de Premier Kharzeth. Il préside le Concile des Kharzeth et représente publiquement l'institution dans ses relations avec les pouvoirs mortels.

18. Statut actuel, réputation et zones d’ombre

En 4170, l’Inquisition Larmoyante est l’une des institutions les plus puissantes et les plus répandues du monde mortel.
Ses monastères existent dans plusieurs systèmes galactiques. Ses Interrogateurs circulent librement entre les peuples et ses Inquisiteurs peuvent intervenir sans autorisation locale lorsqu’un culte est confirmé.
Sa réputation repose sur trois sentiments étroitement mêlés.
Le soulagement vient de son efficacité. Lorsqu’elle intervient, une menace réelle a été découverte. Les populations savent qu’elle peut empêcher des massacres, des asservissements, des ouvertures dimensionnelles ou la montée en puissance d’un Immortel hostile.
La terreur vient de ses méthodes. Une enquête peut conduire à des interrogatoires brutaux, à la destruction d’une communauté et à l’exécution de personnes que leurs proches considéraient encore comme sauvables.
La honte vient de la certitude qu’un culte a réellement existé. Les gouvernements ayant nié les premiers signes, les familles ayant protégé un fidèle ou les communautés ayant toléré une pratique clandestine savent que l’Inquisition révélera ce qui a été ignoré.
Une partie des Mortels admire profondément l’institution et partage ses positions les plus radicales. Pour eux, la dureté inquisitoriale est le prix raisonnable de la survie face à des puissances capables de menacer des mondes entiers.
D’autres souhaitent réduire son pouvoir, sans disposer d’une alternative capable d’égaler son efficacité.
Plusieurs questions demeurent discutées.

Origine de l’infaillibilité inquisitoriale

Aucune accusation sectaire officiellement prononcée par l’Inquisition ne s’est révélée fausse. Les méthodes permettant une telle précision ne sont pas entièrement connues hors de l’institution.

Étendue réelle des archives

L’Inquisition affirme conserver un maximum d’informations sur les cultes rencontrés. Aucun observateur extérieur ne peut mesurer l’étendue de ces connaissances.

Autonomie matérielle

L’institution subvient à ses propres besoins et ne dépend plus des gouvernements. L’origine exacte, l’organisation et le volume de ses ressources restent internes.

Sévérité des sentences

L’Inquisition ne condamne pas de personnes étrangères aux cultes qu’elle découvre. Elle exécute toutefois parfois des fidèles susceptibles d’être réhabilités. La frontière entre prudence et cruauté demeure au cœur des critiques.

Condamnation des enfants

L’exécution d’enfants considérés comme irrémédiablement aliénés par une doctrine sectaire constitue l’une des pratiques les plus redoutées de l’institution.

Absence de contrôle extérieur

Depuis le quatrième millénaire, aucun pouvoir ne se trouve officiellement au-dessus du Concile des Kharzeth. Cette indépendance protège l’Inquisition des infiltrations politiques, tout en empêchant les Mortels de limiter ses méthodes.
Ces controverses ne diminuent pas son autorité. Elles définissent plutôt la place qu’elle occupe dans les sociétés mortelles : une institution dont beaucoup redoutent l’arrivée, dont certains condamnent la violence, mais dont presque personne ne souhaite découvrir ce qui se produirait si

elle cessait d’exister.

Révision #3
Créé 27 mai 2026 13:56:30 par Pipou
Mis à jour 17 juillet 2026 19:59:41 par Pipou